

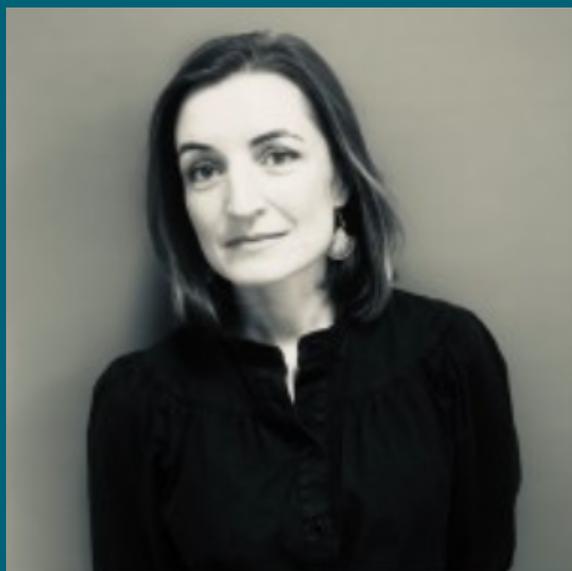
Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

# LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N° 74 - du 13 juin 2025



## EDITO

**Dr Anne Batisse**

**Directrice du Centre d'évaluation  
et d'information sur la  
pharmacodépendance -  
addictovigilance**

### **L'accessibilité crée l'addiction !**

Le protoxyde d'azote fait partie des produits placés sous surveillance dans le cadre du dispositif d'addictovigilance et, face à l'augmentation des signalements, fait l'objet d'une alerte depuis 2016. Bien que son usage détourné ne soit pas nouveau, deux facteurs ont amplifié le phénomène : la diffusion massive via Internet (notamment via les marketplaces ) et le changement de conditionnement, passant de petites cartouches à de grandes bonbonnes contenant jusqu'à 300 cartouches, qui ont rendu leur accès plus facile et favorisé les addictions. Le mésusage de gaz , également utilisée en médecine pour dans les analgésies ou les sédatations , a entraîné une hausse significative de complications neurologiques graves, notamment des troubles de la marche chez de très jeunes consommateurs. Ces effets peuvent être durables, voire irréversibles, malgré l'arrêt du produit et la supplémentation en vitamine B12.

Benzodiazépines, opioïdes, phénidates, cannabinoïdes de synthèse... Ces nouveaux produits de synthèse inondent régulièrement le marché et compliquent la tâche des professionnels de santé. Créés par des chimistes pour imiter les drogues ou les médicaments, ces produits sont facilement accessibles en ligne et leur diffusion appuyée par un marketing agressif et personnalisé. Ce qui modifie non seulement la sociologie des usages, en rendant les achats plus discrets et plus fréquents, mais pose également des défis inédits en matière de prévention, de régulation ou de traitement des addictions.

Ces nouveaux risques exigent une information claire, fiable et transparente, véhiculée par [des sites de confiance](#), tant pour les spécialistes que les profanes. Certaines associations innovent en créant des sites factices de vente de drogues qui redirigent automatiquement les acheteurs vers

des messages de prévention. La méthode peut fonctionner ! La bataille du référencement sera également un enjeu majeur. La formation des professionnels de santé devra par ailleurs être renforcée, car la méconnaissance des nouveaux produits de synthèse et de leurs effets nuit à la relation au patient. Une normalisation des usages abordés en consultation peut aider à détecter les consommations problématiques. A plus large échelle, des campagnes nationales de sensibilisation sont nécessaires pour informer le grand public et les jeunes sur les risques réels de ces substances toxiques, trop souvent perçues comme inoffensives. A tort...

## SOMMAIRE

### L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

**Dr Olivier Temgoua**, chef de service de neurologie au CH de Dreux

### EN DIRECT DES TERRITOIRES

**Eure-et-Loir** : la vente de protoxyde d'azote interdite aux mineurs

**Analyse ton prod'** : 1er bilan positif pour le réseau de réduction des risques

**Loir-et-Cher** : Comment Oppelia accompagne les usagers

**Les arrêtés d'autorisation** en cancérologie sont parus

### LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

**450**

c'est le nombre de nouveaux produits de synthèse (NPS) répertoriés en France depuis 2008, selon l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)

### LA MÉTÉO SANITAIRE

**Prolongation de la campagne** de renouvellement vaccinal Covid-19 des plus fragiles

**Veille saisonnière** des vagues de chaleur

### EN BREF

**Distributeurs automatiques de CBD** : ce que dit la loi

« **Mort de rire** », le spot des jeunes de Châteauroux contre le gaz hilarant

**Arrêts de travail** : le Cerfa sécurisé devient obligatoire en juillet

**Cher** : le SAS sage-femme opérationnel depuis début juin

### EN PRATIQUE

Traçabilité des prothèses et des implants : l'Omédit publie une fiche de bonne pratique

### APPELS À PROJETS

#### AU PROGRAMME

Portes ouvertes du Centre de Simulation Orléans (CeSimO)

Journée sur le bon usage des antibiotiques

Jeu de la santé dédié à la place des écrans

Nature et végétalisation : les bienfaits pour la santé

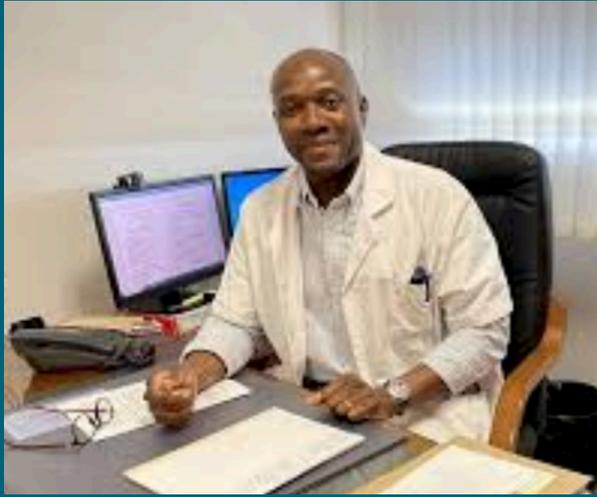
La traçabilité des implants décryptée

Renseignements pour les futurs ambulanciers

### LE COIN RH

**Sarah Legland**, directrice générale

Gérontopôle Centre-Val de Loire



# L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

---

**Dr Olivier Temgoua**

**Chef de service de neurologie  
au CH de Dreux**

## « Le mésusage du protoxyde d'azote nécessite une réponse pluridisciplinaire »

**Dans notre interview de la semaine, Olivier Temgoua décrit les ravages causés par les usages détournés du protoxyde d'azote, dont la consommation connaît une forte augmentation, notamment en région. Outre une interdiction de vente au public, il évoque la nécessité de former et de sensibiliser les jeunes et les professionnels de santé, dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire.**

**Les mésusages du protoxyde d'azote explosent, notamment en région. Comment expliquer ce phénomène ?**

Nous observons une hausse préoccupante de la consommation de protoxyde d'azote, notamment chez les 17-21 ans. Besoin d'évasion et de fête, quête de liberté, flirt avec les interdits... Les causes de ce phénomène sont multiples. Elles ont naturellement une dimension générationnelle, caractérisée par la recherche constante de sensations fortes et de divertissement, mais elles traduisent également une fragilité psychique croissante dans un monde de plus en plus violent et incertain, qui peut favoriser les comportements autodestructeurs ou encourager une forme de soulagement temporaire. Il y a malheureusement, derrière ce mésusage, une trop grande accessibilité qui doit être régulée, que ce soit dans les grandes surfaces ou sur Internet. La vente de protoxyde d'azote doit être strictement réservée aux usages professionnels comme la médecine, où cette substance psychoactive est utilisée pour ses propriétés analgésiques, ou la gastronomie. La courbe des hospitalisations pour ce motif augmente inexorablement depuis trois ans. Il faut agir rapidement !

**Quels sont les principaux risques sur les plans physique, psychique et psychologique ?**

Le gaz hilarant porte bien mal son nom, car il comporte des risques graves pour la santé humaine. Des séquelles durables et des récupérations parfois incomplètes sont régulièrement constatées, y compris chez des personnes très jeunes. Sur le plan psychiatrique, le protoxyde d'azote peut entraîner des troubles psycho-comportementaux, comme la dépendance, l'isolement social, voire un état dissociatif qui déconnecte les patients de la réalité. Sur le plan neurologique, il peut causer des paraplégies pouvant débuter par des fourmillements et des pertes de sensibilité et évoluer vers une incapacité à marcher. Au-delà des conséquences médicales, cette utilisation

déraisonnable du protoxyde d'azote a un impact délétère sur notre environnement. Les bonbonnes usagées, souvent abandonnées dans la rue, ne sont pas biodégradables. Lorsqu'elles sont incinérées, leur pression peut provoquer des explosions. Un phénomène qui a déjà été constaté dans des centres de traitement des déchets.

### **Comment outiller les professionnels de santé pour repérer les signes évocateurs et traiter les situations problématiques ?**

Les troubles de la marche sont un symptôme fréquent et évocateur, notamment chez les jeunes, mais il peut très bien être trompeur. Un arbre décisionnel fondé sur des examens biologiques permettrait de mieux distinguer les intoxications au protoxyde d'azote de certaines pathologies dont les symptômes sont similaires, comme le syndrome de Guillain-Barré, pour éviter les erreurs de diagnostic et les traitements inappropriés, coûteux ou risqués. La collaboration entre les neurologues, les psychiatres et les addictologues, qui sont rompus aux exigences du repérage des signes évocateurs, devra être renforcée pour prévenir et traiter les situations problématiques. Une chose est sûre : la réponse sera pluridisciplinaire. La situation exige la mobilisation des professionnels médicaux et paramédicaux, en lien étroit avec les acteurs du tissu associatif, qui sont particulièrement engagés dans les territoires, à l'image de l'[APLÉAT-ACEP](#).

---

## **« La consommation détournée de protoxyde d'azote provoque des troubles neurologiques et psychiatriques parfois sévères, mais aussi de lourdes addictions »**

---

### **Comment lutter efficacement contre ce fléau ?**

Les nombreux mésusages du protoxyde d'azote nécessitent des mesures fortes et immédiates. Sa vente au public et, plus largement, celle des produits permettant sa reconstitution doivent être interdites. Toute forme de promotion ou de marketing social, qui pourrait banaliser ou encourager des usages détournés, doit également être proscrite. En collaboration active avec le milieu associatif, des campagnes de prévention et de sensibilisation seront indispensables pour lutter contre le déni et la méconnaissance des risques chez les jeunes, qui continuent souvent à consommer malgré les avertissements. Outre des actions ciblées sur le terrain, dans les collèges et les lycées, il faudra impliquer les familles, en les informant et en les soutenant. Le témoignage de jeunes ayant vécu des expériences négatives avec cette substance, dans une logique de pair-aidance, pourrait avoir du sens. En première ligne, les professionnels de santé devront être mieux formés pour détecter les signaux faibles et aborder plus systématiquement le sujet dans les pratiques cliniques courantes.

#### **Protoxyde d'azote : les signes évocateurs**

Selon des sources officielles comme la MILDECA ou l'ANSM, les signes évocateurs de la consommation de protoxyde d'azote sont très variés et les symptômes plus ou moins prononcés.

**Les signes neurologiques** : fourmillements dans les membres engourdissements, picotements (paresthésies) ; troubles de la marche (instabilité, chutes...) ; perte de coordination motrice ;

faiblesse musculaire évoluant parfois vers une paraplégie ; troubles de la sensibilité (engourdissements, picotements...) ; atteintes médullaires (lésions de la moelle épinière).

**Les signes psychiatriques et comportementaux** : état dissociatif et sensation de déconnexion de la réalité ; euphorie passagère parfois suivie d'un état dépressif ; anxiété, irritabilité, troubles de l'humeur ; déni de consommation même en présence de symptômes.

**Les signes physiques** : rougeurs au visage ; fatigue chronique ; amaigrissement ; présence de cartouches ou de bonbonnes dans les affaires personnelles.

**Les signes sociaux et environnementaux** : isolement social, désengagement scolaire ou professionnel ; changements soudains de comportement ; fréquentation de nouveaux groupes ; objets suspects retrouvés (ballons, siphons, cartouches)

**NB** : la [MILDECA](#) surveille de nombreuses substances psychoactives licites, illicites ou émergentes, dont les symptômes sont relativement proches.

## EN DIRECT DES TERRITOIRES

### Eure-et-Loir : la vente de protoxyde d'azote interdite aux mineurs



Face à la hausse de l'usage détourné du protoxyde d'azote, et suite à la recommandation de la délégation départementale de l'ARS, Hervé Jonathan, préfet d'Eure-et-Loir, a pris un arrêté interdisant, à partir du 21 mai et jusqu'au 30 septembre 2025, la détention, la cession et la consommation du « gaz hilarant » dans 44 communes du département dont Chartres, Dreux, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou ou Vernouillet. « *Ce phénomène expose les consommateurs à des dangers importants : troubles neurologiques, risques d'asphyxie, troubles cardiaques, accidents liés à la perte de vigilance, et, à long terme, des atteintes*

### Loir-et-Cher : Comment Oppelia accompagne les usagers



L'année 2025 marque un anniversaire important pour Oppelia VRS 41, association loir-et-chérienne, qui célèbre ses 40 ans d'engagement dans l'accompagnement des personnes confrontées aux addictions. Elle déploie un parcours complet structuré autour de trois volets complémentaires : la prévention, la réduction des risques et l'accompagnement aux soins. Oppelia VRS 41 gère deux établissements médico-sociaux, notamment le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), spécialisé en drogues illicites et addictions comportementales. Ce dernier accueille en ambulatoire les usagers majeurs ayant des

neurologiques graves et des troubles psychiatriques », indique la préfecture d'Eure-et-Loir. Le préfet observe par ailleurs que l'usage détourné du protoxyde d'azote, qui se développe massivement en divers lieux de l'espace public du département, « multiplie les comportements anormalement agités de certaines personnes occasionnant des troubles à l'ordre public », et génère une « pollution environnementale récurrente ».

Il est donc interdit de vendre ou d'offrir du protoxyde d'azote, quel qu'en soit le conditionnement, à un mineur, dans le département. « Le fait de provoquer un mineur à faire usage détourné d'un produit de consommation courante pour en obtenir des effets psychoactifs est puni de 15 000 euros d'amende », stipule l'article 1er de l'arrêté. L'utilisation détournée du protoxyde d'azote à des fins récréatives dans l'espace public est donc interdite de même que le dépôt ou l'abandon de cartouches ou bouteilles ayant contenu du protoxyde d'azote.

---

### Analyse ton prod' : 1er bilan positif pour le réseau de réduction des risques



Un an après son lancement au printemps 2024, le dispositif régional d'analyse de drogues « [Analyse Ton Prod'](#) », service gratuit, anonyme et confidentiel ouvert aux consommateurs de substances psychoactives, a dressé un premier bilan encourageant de son action. « Entre juillet 2024 et juin 2025, nous avons réalisé 116 analyses de substances psychoactives dont 25 dans un cadre festif », analyse Héléne Toulotte, pharmacienne et coordinatrice d'Analyse ton prod'. Le réseau, coordonné en

problématiques addictives, ainsi que leur entourage, et leur propose un accompagnement interdisciplinaire en soutien au projet de soin : arrêt, réduction ou encore gestion des consommations. Le Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) propose quant à lui un accueil collectif et un accompagnement individuel aux personnes consommatrices de drogues illicites et licites confrontées à des risques psychologiques, sanitaires et/ou sociaux. Il peut notamment déployer auprès des jeunes, TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée), un programme d'insertion globale à seuils adaptés pour des jeunes en très grande précarité, désocialisés et souffrant de problèmes d'addiction. Le CAARUD dispose également d'une Equipe Mobile Santé Précarité qui intervient dans une approche d'aller-vers les personnes à la rue. Opellia VRS 41 dispose enfin d'un service de prévention, formation et intervention précoce, incluant une consultation jeunes consommateurs, qui anime des actions via le développement des compétences psychosociales, auprès de tous publics sur l'ensemble du département.

---

### Les arrêtés d'autorisation en cancérologie sont parus



Les arrêtés délivrant les autorisations en cancérologie dans la région Centre-Val de Loire ont été publiés le 28 mai dernier dans le recueil des actes administratifs. La liste des 21 établissements concernés et de

Centre-Val de Loire par l'Apléat-Acep, compte une quarantaine de collecteurs dans 10 lieux de collectes partenaires. [Carte interactive – Analyse Ton Prod](#)

Les échantillons sont analysés dans un laboratoire à Orléans. « *Notre technique de chromatographie sur couches minces (CCM) permet de détecter le nombre de substances actives dans un produit mais aussi de voir si ce produit a été coupé avec du paracétamol ou de la caféine, par exemple, explique Hélène Toulotte. S'il s'agit d'un produit dangereux, nous alertons le consommateur mais nous n'avons pour l'instant rien trouvé de particulièrement dangereux.* » Les analyses ont porté essentiellement sur des échantillons de cocaïne (31), des comprimés d'ecstasy (16), de la kétamine (15), ou de l'héroïne brune (9). Lorsque les résultats sont remis à l'utilisateur (dans 90% des cas un homme, âgé de 25 à 45 ans), le réseau délivre des messages ciblés de réduction des risques. Analyse ton prod' est aussi intervenu lors d'événements festifs (festival Cocorico Electro, ElectroGreen, Aucard de Tours, Printemps de Bourges...), réalisant des analyses de produits en 40 minutes sur place grâce à une hotte mobile sécurisée. Hélène Toulotte se dit très satisfaite de la première année d'activité du réseau financé par l'ARS et le Fond de lutte contre les addictions et auquel prennent part plusieurs associations : Aides, Addictions France, CICAT 28, CHRU Tours, Groupement Cup RDR, Espace, Oppelia VRS 41. « *Le projet s'articule bien avec le dispositif national SINTES et contribue à la veille sanitaire régionale, participant ainsi à la remontée et à l'analyse des données sur les usages et les substances circulant sur le territoire* », conclut la coordinatrice.

---

leurs autorisations en chirurgie oncologique et pour les traitements médicamenteux systémiques du cancer est [consultable sur le site de l'ARS](#). « *L'enjeu porté par l'ARS, pour cette activité soumise à un nombre d'actes minimum par an, est de maintenir et de sécuriser les offres de chirurgie en cancérologie les plus fréquentes avec au moins un établissement par département et celles de recours via une organisation de la filière au niveau régional* », explique Estel Quéral, responsable du département de l'organisation des soins à l'ARS Centre-Val de Loire. Les seuils ont notamment été revus à la hausse en chirurgie oncologique thoracique (porté de 30 à 40 interventions par an) et en chirurgie oncologique mammaire (de 30 à 70 interventions annuelles) « *Les choix opérés dans certaines spécialités l'ont été sous couvert d'une coopération publique/privée ou publique/publique afin que d'ici 12 à 18 mois les activités au niveau de chaque département soient maintenues, précise Estel Quéral. La gradation de l'offre c'est-à-dire la complémentarité entre les établissements de santé est également essentielle.* » L'ARS accompagne et appuie les établissements de santé autorisés dans cette démarche.

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

450

C'est le nombre de nouveaux produits de synthèse (NPS) répertoriés en France depuis 2008, selon l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)

[Drogues et addictions, chiffres clés 2025 | OFDT.](#)

« À l'exception de l'héroïne, tous les indicateurs témoignent d'une augmentation de l'offre de drogues illicites en raison de la forte croissance des niveaux de production à l'échelle mondiale », analyse l'OFDT.



LA MÉTÉO SANITAIRE



## **Prolongation de la campagne de renouvellement vaccinal Covid-19 des plus fragiles**

Compte tenu de la faible circulation depuis plusieurs mois du SARS-CoV-2, d'un dernier pic épidémique du Covid-19 remontant à septembre 2024 et de la faible couverture vaccinale au cours de l'hiver 2024/2025 (18,3% chez l'ensemble des personnes ciblées lors de la campagne d'automne), il est probable que l'immunité de la population a diminué. Ainsi, dans un contexte d'émergence du variant NB.1.8.1 et afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir se protéger, la campagne de renouvellement vaccinal est prolongée jusqu'au 30 juin 2025. (DGS-urgent n°2025-14) Sont ciblés par cette campagne : les personnes âgées de 80 ans ou plus, les patients immunodéprimés, quel que soit leur âge, les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et des unités de soins de longue durée, quel que soit leur âge, toute personne à très haut risque selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision médicale partagée avec l'équipe soignante. Ces personnes pourront recevoir une dose de vaccin Covid-19 à partir de 3 mois après la dernière injection ou infection au SARS-CoV-2 et seront de nouveau éligibles à la vaccination au début de la campagne de vaccination automnale. Toute personne souhaitant se faire vacciner, même si elle ne fait pas partie de la cible, peut recevoir une injection contre le Covid-19.

[Protection contre le Covid-19 : la campagne de renouvellement vaccinal pour les personnes fragiles est prolongée jusqu'au 30 juin 2025 - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)

## **Veille saisonnière des vagues de chaleur**

Comme chaque année, la veille saisonnière des vagues de chaleur a débuté le 1er juin. Le ministère de la Santé rappelle l'importance d'anticiper ces épisodes climatiques dont les impacts sanitaires restent significatifs. L'ARS Centre-Val de Loire appelle l'ensemble des acteurs sanitaires, médico-sociaux et libéraux à la plus grande vigilance. Les établissements sont invités à vérifier leurs dispositifs (plans bleus, systèmes de rafraîchissement, groupes électrogènes, etc.), et dans le cadre du renforcement du suivi de la mortalité liée à des vagues de chaleur, l'ARS rappelle aux établissements de santé et aux établissements médico-sociaux (EHPAD) l'obligation de certifier par voie dématérialisée, tous les décès survenus dans ces établissements. Les professionnels de santé libéraux, en lien avec les CPTS, sont encouragés à inviter leurs patients fragiles à s'inscrire sur les registres communaux des personnes vulnérables. Enfin, une nouvelle campagne de communication portée par Santé publique France est diffusée prochainement pour renforcer les messages de prévention. Restons collectivement mobilisés afin de limiter les conséquences sanitaires des vagues de chaleur sur notre territoire.

---

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

*Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à [ars45-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars45-alerte@ars.sante.fr)*

# EN BREF

## Distributeurs automatiques de CBD : ce que dit la loi



Autorisées depuis 2022, les distributeurs automatiques de CBD (cannabidiol), sont de plus en plus nombreux en France. En Centre-Val de Loire, une telle machine a été récemment installée à Ligueil (Indre-et-Loire), comme l'a relaté [La Nouvelle République](#). Initialement placée aux abords d'une école, l'appareil a été déplacé par le gérant après la mobilisation du maire de Ligueil. Il n'existe pas de loi interdisant l'installation de distributeurs automatiques de CBD, qui n'est pas à confondre avec le tétrahydrocannabinol (THC), psychotrope dont la consommation est interdite en France et la vente illégale. Toutefois, la vente de CBD est autorisée en France sous certaines conditions. [L'arrêté du 30 décembre 2021](#) qui encadre la filière du cannabis en France indique que « la teneur en delta-9-tétrahydrocannabinol des extraits de chanvre, ainsi que des produits qui les intègrent, ne doit pas être supérieure à 0,30 % ». La vente de produits CBD est par ailleurs formellement interdite aux mineurs. [Comment est encadrée la vente de CBD \(cannabidiol\) ?](#)

## « Mort de rire », le spot des jeunes de Châteauroux contre le gaz hilarant

## Arrêts de travail : le Cerfa sécurisé devient obligatoire en juillet



Les faux avis d'arrêts de travail ont été en forte hausse l'an dernier avec 42 millions d'euros de fraudes détectés et stoppés au niveau national, soit 2,4 fois plus qu'en 2023. « Cette hausse s'explique principalement par une recrudescence des faux arrêts de travail vendus sur les réseaux sociaux, avec des kits « prêts à l'emploi » composés de faux arrêts – souvent de plusieurs mois – et de faux certificats de travail », explique Catherine Pelletier, directrice de la CPAM du Loiret et directrice coordinatrice de la gestion du risque (DCGDR) en Centre-Val de Loire. Pour endiguer ce phénomène, l'utilisation de formulaires Cerfa sécurisés deviendra obligatoire à compter de juillet 2025 pour les avis d'arrêt de travail papier. Les anciens formulaires (originaux, photocopies, pdf produits par les logiciels métiers) ne seront plus recevables par les caisses d'assurance maladie. Dotés de composants de sûreté (hologramme, bande qui change de couleur en cas de photocopie, QR code...), ces nouveaux formulaires visent à diminuer significativement les possibilités de fraudes. « Les équipes des caisses d'assurance maladie, prioritairement celles chargées de l'accompagnement des offreurs de soins, ont été sensibilisées et formées et sont disponibles pour répondre à toutes questions des prescripteurs, qu'ils exercent en ville ou à l'hôpital », précise Catherine Pelletier. En complément, l'Assurance Maladie renforce son incitation à



Une douzaine d'adolescents et de jeunes adultes du quartier Saint Jean de Châteauroux ont participé au tournage de « [Mort de rire](#) », court-métrage qui raconte les dangers auxquels s'exposent les personnes qui inhalent du protoxyde d'azote. Le projet est né d'une idée d'une jeune fonctionnaire de la police municipale, le brigadier Aurélie qui s'est rapprochée du Service de Prévention de la Ville de Châteauroux, notamment de Sandra Auclair, l'une des éducatrices du centre d'action sociale, implanté au cœur de la cité. Désireuses de rétablir la communication avec les jeunes, les deux femmes les ont associés à cette initiative positive, avec l'idée de les faire participer à la 10e édition du Festival FestiPrev qui s'est tenu à La Rochelle du 22 au 24 mai, relate [France 3 Centre-Val de Loire](#). Grâce à des financements de la Ville de Châteauroux et de l'État, ainsi qu'à l'accompagnement technique d'une structure audiovisuelle locale, les 12 jeunes ont pu réaliser ce film de 5 minutes sur les dangers du protoxyde d'azote, gaz hilarant neurotoxique, qui touche notamment le quartier Saint Jean. Si le film n'a pas été retenu dans la sélection du festival FestiPrev, consacré à la prévention et à la citoyenneté, l'expérience a tout de même été profitable aux Castelroussins qui ont découvert le festival et rencontré d'autres jeunes de quartiers.

l'utilisation de l'arrêt de travail dématérialisé (e-AAT), télétransmis via le compte amelipro, aujourd'hui considéré comme le vecteur le plus sécurisé contre la fraude et l'usurpation d'identité.

---

## Cher : le SAS sage-femme opérationnel depuis début juin



Depuis le 2 juin, le département du Cher dispose d'un Service d'accès aux soins (SAS) sage-femme, accessible aux patients, via le 116 117. Cette offre s'inscrit dans la continuité du SAS médecine générale, déployé sur le territoire depuis septembre 2024, qui a déjà conduit à la mise en place du SAS chirurgie-dentaire fin 2024. « *Nous partons toujours des motifs d'appel de la population pour nous interroger sur une déclinaison possible de l'offre* », explique Virginie Picard, directrice du SAS 18. Le SAS recevant de nombreux appels concernant des brûlures urinaires et des problématiques gynécologiques, nous avons décidé de constituer un SAS sage-femme. Le projet a été élaboré en concertation avec les professionnels de santé de la ville et de l'hôpital, afin d'identifier les problématiques relevant des urgences et celles pouvant être prises en charge par des sages-femmes libérales. Elles sont de quatre ordres : les infections urinaires ; les infections gynécologiques basses ; les complications à l'allaitement ; et les contrôles post-épisiotomie ou post-césarienne. Il appartient au médecin du SAS de décider de la possible prise en charge de la patiente par une sage-femme libérale, sous 24 à 48 heures. Ce sont ensuite les opératrices qui gèrent les prises de

rendez-vous. « Une vingtaine de sages-femmes sont aujourd'hui volontaires pour participer au SAS, en sachant qu'elles peuvent donner jusqu'à deux créneaux de disponibilité par jour », précise Virginie Picard.

## EN PRATIQUE

### Traçabilité des prothèses et des implants : l'Omédit publie une fiche de bonne pratique

L'Observatoire du médicament, des dispositifs médicaux et des innovations thérapeutiques (Omédit) Centre-Val de Loire a actualisé il y a quelques semaines sa [fiche de bonne pratique sur la traçabilité des dispositifs médicaux implantables](#).

Ce document synthétique est un outil essentiel pour les professionnels de santé, les responsables qualité, et les établissements de soins. Il rappelle la procédure à suivre pour les produits (prothèses ou implants) qui nécessitent une traçabilité afin de répondre aux exigences du règlement européen 2017/745. Cette traçabilité permet notamment de sécuriser le circuit des implants en suivant la « règle des 5B » (le Bon patient, Bon médicament, Bonne dose, Bonne voie et le Bon moment). « Au sens de la norme, la traçabilité repose sur des identifications (ou enregistrements) à chaque étape, explique l'Omédit. Le partage et l'échange (interopérabilité) de ces enregistrements dans un système d'information contribuent à baliser le chemin jusqu'au patient. » Cette traçabilité doit permettre de conserver les données des dispositifs pendant 20 ans et même jusqu'à 40 ans pour les DM qui incorporent une substance considérée comme un médicament dérivé du sang.

## APPELS À PROJETS

Santé mentale : vous êtes un acteur engagé et œuvrez pour sensibiliser et mener des actions (événements, projets, etc.) de prévention ou d'accompagnement des personnes concernées ? Déposez votre candidature pour obtenir le label Grande cause nationale (GCN) 2025 « Parlons santé mentale ! »

---

Dispositif d'accompagnement de la formation IPA - Campagne d'appel à candidatures 2025-2026

---

Dispositif prime d'attractivité estivale nouveaux diplômés - Campagne d'appel à candidatures 2025 à destination des établissements sanitaires

---

AMI Le numérique, en soutien aux organisations territoriales en santé en Centre-Val de Loire

---

Prévention de la dénutrition des personnes âgées en EHPAD

---

Action ESMS & clubs 2025

---

Dispositif de contrat d'allocation d'études (CAE) - campagne d'appel à candidatures 2025 à destination des établissements de santé

# AU PROGRAMME

## Portes ouvertes du Centre de Simulation Orléans (CeSimO)

Le **17 juin**, de 10h à 16h, au CHU d'Orléans, le centre de simulation (CeSimO) ouvre ses portes. Au programme : visite des locaux, observation d'une session de simulation en temps réel, discussion sur les projets. Des sessions pluriprofessionnelles des services des CHU et des ateliers procéduraux avec des étudiants en médecine seront également organisés. Confirmation de présence souhaitée :

[direction.communication@chu-orléans.fr](mailto:direction.communication@chu-orléans.fr)

## Journée sur le bon usage des antibiotiques

Le **18 juin**, de 9h à 17h, le Centre Régional en Antibiothérapie de Centre-Val de Loire organise sa première journée régionale sur le bon usage des antibiotiques (BUA) en médecine de ville. Cette journée est ouverte aux médecins et pharmaciens et prise en charge via Infectio DPC. L'événement aura lieu à l'espace « Le Carroir », route nationale à La Chaussée Saint-Victor. Inscription sur [mondpc.fr](http://mondpc.fr) en envoyant un mail à [s.parisot@infectiologie.com](mailto:s.parisot@infectiologie.com) pour les libéraux et sur [ce lien](#) pour les hospitaliers.

## Jeu de la santé dédié à la place des écrans

Le **19 juin**, de 18h30 à 20h, la ville de Tours propose d'aborder, dans le cadre des Jeux de la santé, la juste place des écrans dans les familles. Cette conférence-débat gratuite et ouverte à tous sera présentée par le Dr Julia Verbe, pédopsychiatre au CHRU de Tours, et Arnaud Sylla, psychologue clinicien et expert de l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (Open). L'événement se déroulera à la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Tours et en simultané sur le YouTube Live.

## Nature et végétalisation : les bienfaits pour la santé

Le **19 juin**, de 14h à 17h, le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Beauce Gâtinais en Pithiverais, via son Contrat local de santé (CLS) organise, en partenariat avec l'ARS, son sixième forum santé avec pour thématique : Nature et végétalisation : quels bienfaits sur notre santé ? L'objectif de cette journée est de montrer que les divers liens à la nature permettent de prendre soin de soi, de prévenir des pathologies et de vivre en meilleure santé. Accueil à partir de 13h30 à la Salle des Fêtes Pierre Deret – rue de l'Edit de Nantes – Dadonville (45)

## La traçabilité des implants décryptée

Le **24 juin**, en visioconférence, de 14h à 17h, l'OMÉDIT et le correspondant régional de matériovigilance organisent une rencontre régionale, en distanciel, sur les implants, dans le contexte de la nouvelle certification. Parmi les thématiques qui seront abordées : le contexte réglementaire de la traçabilité, la certification V2025 et la traçabilité des implants ou encore le rôle de l'infirmière de bloc opératoire dans la traçabilité des implants. L'inscription, gratuite, est obligatoire [ici](#).

## Renseignements pour les futurs ambulanciers

Le **25 juin** de 18h30 à 20h, dans les locaux de l'OPCO Mobilités, se déroulera une réunion avec les employeurs ambulanciers, pour le Diplôme d'Etat d'ambulancier (DEA) dédié aux apprentis pour la rentrée de septembre. Objectif : prendre les souhaits de recrutement et présenter le dispositif aux employeurs moins informés. Inscription

à [m.bance@cfasms.fr](mailto:m.bance@cfasms.fr) ou auprès de l'IFA concerné.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à [ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr](mailto:ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr)

## LE COIN RH

### NOMINATION



#### **Sarah Legland, directrice générale du Gérotopôle Centre-Val de Loire**

Sarah Legland, 32 ans, est depuis le 19 mai 2025 la directrice générale du gérontopôle de Centre-Val de Loire. Diplômée de l'EHESP après des études de droit, elle a exercé pendant près de sept ans au CHRU de Tours où elle a notamment occupé la fonction de cheffe d'unité de l'équipe régionale vieillissement et maintien de l'autonomie (ERVMA). Elle a aussi été, cette dernière année, chargée d'appui à l'organisation de l'offre nationale des personnes âgées à la CNSA. A la tête du gérontopôle Centre-Val de Loire, association à but non lucratif qui fédère les professionnels du secteur, chercheurs, collectivités territoriales, entreprises, associations et citoyens, Sarah Legland entend favoriser l'émergence de synergies et de projets en faveur du bien vieillir sur le territoire régional. Le Gérotopôle Centre-Val de Loire intervient dans cinq domaines clés : la recherche, la formation, la communication et la valorisation de l'image de l'âge, la silver économie et l'appui aux politiques publiques. « On parle beaucoup des défis numériques et économiques mais notre société doit aussi faire face aux défis du vieillissement et travailler notamment au maintien de l'autonomie, c'est un sujet majeur », souligne Sarah Legland, qui entend « casser les codes » et les préjugés sur la gériatrie.

[contact@gerontopole-cvdl.com](mailto:contact@gerontopole-cvdl.com)

## LA SANTÉ RECRUTE



Médecin à Cerelles en pôle de santé pluridisciplinaire

Médecin spécialiste (dermatologue ou rhumatologue) à Langeais, en cabinet médical

Médecin à St Jean le Blanc en maison médicale

Médecins en centre de santé à Montargis

Médecin généraliste à Dun-sur-Auron en maison médicale

Préventeur des risques professionnels F/H

Gestionnaire logistique H/F

Gestionnaire des soins psychiatriques sans consentement H/F

Poste de médecin départemental de PMI CD 45

Animateur CLS Beauce Val de Loire

Gestionnaire administratif et budgétaire H/F

Poste de médecin de PMI CD45

S'abonner à la Lettre  
Pro ARS Centre-Val  
de Loire

Consulter les Lettres  
Pro précédentes

Proposer un sujet,  
un événement, une  
offre d'emploi...



**La Lettre Pro - 74 du 13 juin 2025**

**Directrice de la publication :** Clara de Bort

**Réalisation / rédaction :** Communication ARS Centre-Val de Loire

**Crédit photos :** ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)